DESCRIPTION DE QUELQUES CRUSTACÉS NOUVEAUX

APPARTENANT A LA TRIBU DES MAIENS

Par M. ALPHONSE MILNE-EDWARDS.

(Séance du 8 Février 1865.)

Genre STENOCINOPS.

Latreille, Règ. anim., 2e édit., t. IV, p. 59. — Milne-Edwards, Hist. nat. des Crust., 1834, t. I, p. 337.

Carapace étroite et fortement bosselée. Régions fortement indiquées. Région gastrique proéminente, à lobe urogastrique très-élevé. Lobes épigastriques et régions hépatiques bien circonscrits. Région cardiaque allongée, et arrondie en dessus. Régions branchiales déprimées. Front très-avancé, terminé par deux longues cornes égalant presque en longueur la moitié de la carapace. Bord orbitaire supérieur portant une corne analogue à celle du rostre, aussi longue et dirigée en avant et en dehors. Bord postérieur de la carapace prolongé en arrière, sur la ligne médiane, par un appendice lamelleux plus ou moins relevé. Yeux portés sur des pédoncules styliformes, enchâssés à leur insertion par la base de la corne sus-orbitaire et ne pouvant par conséquent exécuter que peu ou pas de mouvements. Fossettes antennulaires longitudinales, étroites et longues. Cloison inter-antennulaire s'avançant en pointe. Article basilaire des antennes externes plus long que large, soudé à la carapace; 2e article inséré sous la corne rostrale, un peu en arrière des yeux. Tigelle mobile, exclue de l'orbite, grêle et n'atteignant pas la moitié du rostre. Cadre buccal fortement dilaté en avant et garni d'un rebord très-saillant (1). Pattes-

(1) Voyez planche 5, fig. 1 *b*.

mâchoires externes grandes; 3e article remarquablement dilaté à son angle antéro-externe et présentant sur son bord interne une échancrure profonde pour l'insertion de la tigelle (1). Pattes antérieures du mâle inconnues. Pattes ambulatoires assez longues et cylindriques, celles de la 2e paire dépassant les autres, celles des 3e, 4e et 5e paires diminuant graduellement de longueur. Doigt long, styliforme et recourbé. Abdomen du mâle inconnu. Abdomen de la femelle large et arrondi, composé de cinq articles, les 4e, 5e et 6e articles étant soudés entre eux, le 4e portant sur la ligne médiane une sorte de tubercule (2).

Le genre *Stenocinops* a été établi par Latreille, pour une espèce décrite et figurée par Herbst, sous le nom de *Cancer cervicornis*, et très-remarquable par le développement de quatre appendices frontaux en forme de cornes. Cette dernière espèce paraît extrêmement rare, car le Muséum en reçut un exemplaire envoyé de l'île Maurice par Desjardins, il y a environ un demi-siècle, et depuis cette époque nos collections ne s'en sont pas enrichies. Je ne l'ai pas vue figurer dans les riches musées de Londres, de Hollande, de Belgique et d'Italie que j'ai visités. Il y a quelques mois. M. Maillard a offert au Muséum une seconde espèce de ce genre si curieux; elle provenait de la mer Rouge. Aussi on peut maintenant assigner à cette petite division des limites plus précises et distinguer parmi les caractères ceux qui ont une valeur générique de ceux que l'on ne doit considérer que comme spécifiques.

Le genre *Stenocinops* prend place dans la tribu des Maiens, c'est-à-dire parmi les Oxyrhinques à carapace épineuse ou tuberculeuse, dont le front bifurqué s'avance ordinairement en manière de cornes, dont les pattes n'atteignent jamais une longueur démesurée. Ce genre présente avec les *Péricères* de grandes analogies de formes; mais il s'en distingue aisément par la longueur des pédoncules oculaires. La disposition des pointes rostrales permet de le séparer facilement des *Micippes* et des *Criocarcins*, dont le front, reployé en bas, forme avec le corps un angle très-marqué. D'ailleurs, chez ces derniers Crustacés, les pédoncules oculaires jouissent d'une certaine mobilité et peuvent se reployer dans une fossette post-forammifère, tandis que ce mouvement est impossible aux *Stenocinops*.

Le genre *Picrocerus* est celui qui présente le plus d'analogies avec celui qui nous occupe; mais nous verrons qu'il est impossible de les confondre.

(1) Voy. pl. 5, fig. 1 *e*.
(2) Voy. pl. 5, fig. 1 *d*.

STENOCINOPS CURVIROSTRIS. Nov. sp.

(Planche 5, fig. 1, 1 *a*, 1 *b*, 1 *c*, 1 *d* et 1 *e*.)

Carapace allongée et s'amincissant en avant. Surface couverte de quelques tubercules arrondis, situés sur les lobes de la région gastrique, sur les régions hépatiques, branchiales et cardiaque; un tubercule plus grand que les autres sur chaque région hépatique. Front terminé par deux cornes styliformes, longues, légèrement divergentes vers leur partie moyenne, se rapprochant à leur extrémité, puis là se coudant en haut (1). Bord orbitaire garni d'une corne dirigée en avant et en dehors, plus grosse mais moins longue que les cornes rostrales. Bord postérieur de la carapace se prolongeant sur la ligne médiane en une languette relevée et terminée par une pointe aiguë.

Long. 40 mill.; larg. 20 mill.

Habite la mer Rouge.

STENOCINOPS CERVICORNIS Herbst.

Cancer cervicornis Herbst, Krabben und Krebse, pl. 58, fig. 2.

Stenocinops cervicornis Latreille, Règ. anim., 2ᵉ éd., t. IV, p. 59. — Guérin, Iconographie Crust., pl. 8 *bis*, fig. 3. — Milne-Edwards, Hist. nat. des Crust., t. I, p. 338. — Règne animal de Cuvier (éd. Crochard), Crustacés, pl. 31, fig. 1.

Cette espèce est très-voisine de la précédente; la forme de la carapace est presque la même, bien que la portion branchiale soit plus courte et la partie antérieure plus ramassée. Les tubercules, de la même grosseur, sont disposés de même; mais la forme des cornes rostrales, et du prolongement du bord postérieur de la carapace est toute différente.

Les cornes rostrales sont fortement divergentes à leur base et jusqu'à leur partie moyenne, pour se rapprocher ensuite légèrement vers leur extrémité, mais leur pointe ne se relève pas brusquement comme chez le *St. curvirostris*. Les cornes sus-orbitaires sont relativement plus longues et plus fortes; elles dépassent beaucoup les pédoncules oculaires, tandis

(1) Voy. pl. 5, fig. 1, 1 *a*, 1 *b*.

que dans l'espèce précédente elles étaient, à peu de chose près, de la longueur de ces derniers. La languette qui prolonge en arrière la carapace, au lieu d'être terminée par une pointe aiguë, est arrondie et peu relevée. Les pattes sont disposées de la même manière que celles du *St. cervicornis*.

Long. de la carapace, 60 mill.; larg. 26 mill.

Habite l'île Maurice.

Genre PICROCERUS. Nov. gen.

Carapace triangulaire, fortement rétrécie en avant, très-élevée et bosselée. Bords latéro-antérieurs armés d'épines. Front terminé par deux cornes rostrales extrêmement longues (égalant les trois quarts de la longueur de la carapace), pointues, cylindriques, légèrement et également divergentes, insensiblement dirigées en bas. Bord sus-orbitaire extrêmement avancé, lamelleux en avant, terminé en arrière par une pointe acérée. Pédoncules oculaires très-longs, recouverts à leur base par le bord sus-orbitaire qui s'étend au-dessus d'eux en forme de voûte. Fossettes antennulaires larges et profondes. Cloison inter-antennulaire terminée en avant par une pointe aiguë, dirigée en bas. Article basilaire des antennes externes long, assez grêle et soudé à l'angle orbitaire interne, de façon à exclure complétement de l'orbite la tigelle mobile. Angle antéro-externe de l'article basilaire antennaire terminé par une longue épine située en dehors de la tigelle mobile. Une petite épine existe au-dessous de la tigelle. Pattes-mâchoires externes remarquables par la forme du 3e article, dont l'angle interne et inférieur se prolonge en une pointe aiguë, l'angle antéro-supérieur étant terminé par une courte pointe au-dessus de laquelle s'insère la tigelle. Pattes antérieures du mâle fortes, mais de la longueur du bras, portant des pinces à extrémités aiguës et non terminées en cuiller. Pattes ambulatoires longues et cylindriques ; celles de la première paire dépassant de beaucoup les autres. Abdomen du mâle composé de 7 articles.

Ce genre, très-remarquable par la disposition des pointes rostrales, ne se compose jusqu'à présent que d'une seule espèce, et il doit se ranger à côté des *Stenocinops*, des *Pises* et des *Criocarcins*. Il présente les longs pédoncules oculaires et les cornes rostrales très-développées des *Stenocinops* ; mais le bord sus-orbitaire, au lieu de donner naissance à une simple corne rostrale, s'avance en manière de voûte et se termine par

une simple épine dirigée en dehors. Le pédoncule oculaire, au lieu d'être enchâssé à sa base, est libre, et son articulation sur l'anneau ophthalmique étant reportée très en dehors, il peut se reployer contre la portion antérieure de la carapace.

Le genre *Picrocerus* se distingue des *Pises* par la conformation du bord sus-orbitaire, par la longueur des pédoncules oculaires, par la conformation des pattes-mâchoires. Enfin, les *Criocarcins* sont nettement caractérisés par leur front déclive et par la disposition des orbites qui ont presque la forme d'un tube dirigé en dehors, long et tronqué à son extrémité.

Picrocerus armatus. Nov. sp.

(Pl. 3, fig. 1, 1 *a* et 1 *b*.)

Carapace bombée et étroite en avant. Surface portant des tubercules arrondis et isolés. Deux fortes pointes l'une au-devant de l'autre sur la région gastrique. Deux épines, l'une à droite, l'autre à gauche de la ligne médiane, sur la région cardiaque postérieure, et une sur chaque lobe branchial moyen. Cornes rostrales très-longues, légèrement dirigées en bas et égalant les trois quarts de la longueur de la carapace. Bord frontal formant la cloison inter-antennulaire, prolongé en une forte épine, de chaque côté de laquelle se voit une petite pointe. Bords latéro-antérieurs armés, en arrière de l'épine sus-orbitaire, d'une petite épine dirigée directement en dehors, puis de deux longues épines hépatiques à peu près égales, la première dirigée en dehors et en avant, la deuxième en dehors; sur les bords branchiaux existent deux épines plus courtes et très-espacées. Bord postérieur de la carapace se prolongeant sur la ligne médiane par deux pointes courtes et relevées, s'avançant au-dessus de l'abdomen. Pattes antérieures du mâle longues, mains lisses; doigts à bord tranchant armé de très-fines denticulations. Avant-bras armé d'épines, dont une plus forte sur le bord antéro-interne. Bras armé sur son bord postérieur de trois épines acérées, et d'une autre épine sur son bord d'articulation avec l'avant-bras. Entre les épines se voient quelques tubercules. Pattes ambulatoires lisses. Plastron sternal lisse. 6ᵉ article de l'abdomen très-élargi: 5ᵉ plus long que les autres; 3ᵉ armé de chaque côté d'une petite épine dirigée en dehors.

Long. de la carapace (y compris le rostre), 130 mill.; larg. 65 mill.

Cette espèce a été rapportée de la Nouvelle-Calédonie par M. de Planche: M. Baudouin en a également recueilli plusieurs individus remarquables par leur grande taille.

Genre PSEUDOMICIPPE.

Heller, Beiträge zur Crustaceen-fauna des Rothen meeres. (Sitzungsb.) d. K. Akad. d. W. Math. Naturw., cl. XLIII, Bd., 1, Abth. 1861, p. 301, pl. 1., fig. 3-6.

Carapace étroite, triangulaire, fortement bombée et bosselée. Front large, formé par deux pointes rostrales de longueur médiocre, infléchies, dirigées en bas et divergentes. Bord sus-orbitaire saillant et prolongé, soit par un tubercule, soit par une pointe spiniforme. Yeux portés sur des pédoncules longs, mais non rétractiles. Article basilaire des antennes externes plus long que large et portant une dent à son angle antero-externe; tigelle mobile grêle, courte, complétement excluse de l'orbite et insérée sous le rostre, dans l'échancrure située entre ce dernier et l'angle orbitaire. Fossettes antennulaires disposées longitudinalement et très-étroites en avant. Cloison inter-antennulaire ne se prolongeant pas en pointe. 3e article des pattes-mâchoires externes triangulaire, à cause de l'obliquité de son bord inférieur. Bords latero-antérieurs de la carapace spiniformes. Pattes antérieures courtes, terminées par des doigts pointus. Pattes ambulatoires cylindriques, celles de la première paire ne dépassant pas notablement les suivantes; doigt bordé inférieurement par deux séries de petites épines et terminé par un ongle crochu. Abdomen du mâle large, court et formé de sept articles distincts. Abdomen de la femelle orbiculaire et composé de sept articles.

Ce genre a été établi en 1861 par M. C. Heller pour une espèce de la mer Rouge, qu'il décrivit et figura sous le nom de *Pseudomicippa nodosa*; mais il n'en connaissait que la femelle. Les collections du Muséum, possédant non seulement le mâle de ce *Pseudomicippe*, mais encore une espèce nouvelle du même genre, il m'a été possible de compléter les caractères assignés à cette division par le célèbre carcinologiste de Vienne. et j'ai dû également les modifier légèrement, en supprimant ceux qui ne doivent être considérés que comme spécifiques.

Le genre *Pseudomicippe* se place naturellement à côté des *Micippe*, des *Paramicippe* et des *Criocarcins*, mais il s'en distingue facilement par des caractères importants.

Chez les *Micippe*, le rostre est en général court, lamelleux et dirigé

presque directement en bas; les yeux sont courts, rétractiles et peuvent se cacher dans une fossette post-orbitaire.

Chez les *Paramicippe*, le rostre présente la même disposition que chez les précédents, mais les yeux, de même que ceux des *Pseudomicippe*, ne peuvent se reployer en arrière et sont presque immobiles.

Les *Criocarcinus* sont nettement caractérisés par la conformation de leurs cornes rostrales, et de leurs orbites en forme de tube, engaînant un long pédoncule oculaire qui peut cependant se reployer.

Les *Pseudomicippe* peuvent être regardés comme formant le passage des *Micippe* véritables aux *Stenocinops*, aux *Picrocères* et aux *Pericères*.

Pseudomicippe tenuipes. Nov. sp.

(Pl. 5, fig. 2 et 2 *a*.)

Carapace étroite, allongée et fortement gibbeuse antérieurement. Région gastrique portant cinq tubercules arrondis, saillants et disposés sur la ligne médiane; de chaque côté existent deux tubercules plus espacés, situés l'un au-devant de l'autre. Région cardiaque marquée de quatre petits tubercules placés de chaque côté de la ligne médiane. Régions hépatiques petites et tuberculeuses. Régions branchiales peu renflées et portant de petits tubercules. Cornes rostrales assez longues, cylindriques, ponctuées, infléchies, dirigées en bas et divergentes dès leur base. Bord sus-orbitaire très-saillant et surmonté d'un gros tubercule. Pattes antérieures du mâle de longueur médiocre, mains lisses; doigts presque dépourvus de denticulations et terminés par des extrémités pointues. Bras portant en dessus quelques petits tubercules. Pattes ambulatoires cylindriques, assez longues et très-grêles, celles de la première paire ne dépassant pas les autres. Plastron sternal remarquable par l'existence, à la ligne de jonction de chaque anneau, de crêtes saillantes et légèrement granuleuses.

Long. de la carapace, 16 mill.; larg., 8 mill.

Habite l'océan Indien?

Cette espèce se distingue facilement du *Pseudomicippe nodosa* (Heller) par la longueur de ses pattes, par les tubercules nombreux qui ornent la carapace, par la longueur des cornes rostrales comparée à la brièveté des tubercules, enfin par l'existence des crêtes granuleuses du plastron sternal, qui manquent sur l'espèce décrite par M. Heller.

Genre ACANTHOPHRYS. Nov. gen.

Carapace peu élevée, faiblement rétrécie vers l'extrémité antérieure. Régions légèrement indiquées. Cornes rostrales assez longues, horizontales et très-divergentes. Bord orbitaire très-relevé et prolongé en voûte au-dessus de l'œil qui est porté sur un court pédoncule, et peut se reployer dans une fossette post-orbitaire. Fossettes antennulaires disposées longitudinalement. Article basilaire de l'antenne externe soudé à l'angle orbitaire interne. Tigelle mobile exclue de l'orbite et cachée par le rostre. 3e article des pattes-mâchoires externes dilaté en avant et terminé par un bord arrondi. Pattes antérieures de longueur médiocre, terminées par des pinces aiguës. Pattes ambulatoires grêles et cylindriques ; celles de la première paire dépassant les autres et terminées toutes par des doigts grêles et aigus.

Le genre *Acanthophrys* se rapproche, d'une part, des *Naxia*, et, d'autre part, des *Halimus*, sans cependant présenter avec l'un ou l'autre de ces groupes assez d'analogie pour que l'on puisse l'y réunir.

Il s'éloigne des *Naxia* par la forme de sa carapace, beaucoup plus renflée en avant, et par la disposition des orbites qui, chez les *Naxia*, sont très-petits, profonds et marqués en dessous et en dessus d'une fissure, mais qui à leur bord inférieur ne présentent aucun hiatus.

Le genre *Halimus* se distingue des *Acanthophrys* par la conformation des pédoncules oculaires non rétractiles, de la tigelle mobile des antennes externes insérée en dehors du rostre ; par la forme des pattes ambulatoires dont le pied est élargi en dessus et tronqué. Cependant, bien que ces différences soient très-importantes, il est une espèce d'*Halimus*, l'*H. Aries* (Latr.), de l'océan Indien, qui présente avec les *Acanthophrys* d'assez grandes analogies de formes extérieures.

ACANTHOPHRYS ACULEATUS. Nov. sp.

(Pl. 4, fig. 4.)

Carapace très-renflée en avant ; surface générale presque complétement lisse ; régions peu distinctes. Région gastrique portant sur la ligne médiane deux épines acérées, dirigées en haut. Région cardiaque surmontée d'une

lame mince, bifurquée à son extrémité et disposée transversalement. Régions branchiales armées, de chaque côté, de deux lames spiniformes analogues, étroites et assez épaisses, dont la postérieure est située sur la même ligne que la lame cardiaque. Front élargi, formé de deux cornes rostrales très-divergentes, égalant en longueur l'espace inter-oculaire, et marquées sur leur bord supérieur d'une série de granulations qui se prolongent en arrière jusque sur la région gastrique, portant sur leur bord inférieur une ou deux denticulations dont la première est assez forte et dirigée en avant. Bord sus-orbitaire très-avancé, à bord libre bilobé et présentant en arrière une courte épine. Fossette post-orbitaire formée par deux épines contiguës, la première courte et dirigée en dehors, la seconde plus forte et regardant en avant aussi bien qu'en dehors. Bords latéro-antérieurs inermes, si ce n'est sur les bords hépatiques qui sont garnis de deux dents cristiformes. Bord postérieur de la carapace terminé sur la ligne médiane par une lame en forme de languette dirigée horizontalement en arrière et s'avançant au-dessus de la base de l'abdomen. Pattes antérieures du mâle comprimées latéralement et assez fortes, mains lisses et portant en dessus une petite crête qui disparaît près de l'articulation du pouce. Pinces terminées par des doigts aigus armés à leur base, sur leur bord tranchant, d'une dent assez forte suivie de quelques denticulations. Avant-bras armé, sur sa face externe, de deux crêtes denticulées longitudinales. Bras armé, sur son bord postérieur, d'une crête aiguë, à dents larges et fortement marquées. Pattes ambulatoires assez courtes, cylindriques, finement granuleuses. Cuisse portant à son extrémité une ou deux épines. 2e, 3e et 4e articles de l'abdomen du mâle armés d'une petite épine sur la ligne médiane.

Long. de la carapace, 32 mill.; larg. 20 mill.

Habite l'océan Indien?

ACANTHOPHRYS CRISTIMANUS. Nov. sp.

(Pl. 5, fig. 3.)

Carapace bombée, élargie et renflée en arrière. Corps entièrement couvert d'un fin duvet brunâtre. Régions peu indiquées. Région gastrique portant sept ou huit petits tubercules peu saillants et disposés régulièrement. Région cardiaque ornée de quelques tubercules. Région branchiale portant trois tubercules, un sur chaque lobe. Cornes rostrales longues, assez

grêles, très-divergentes et dépourvues de dents sur leur bord inférieur. Bord sus-orbitaire prolongé par une épine acérée. Bords latéro-antérieurs inermes. Pattes antérieures du mâle courtes, mains lisses, surmontées d'une crête aiguë ; avant-bras et bras lisses. Pattes ambulatoires cylindriques et dépourvues de dents ou d'épines. 7e article de l'abdomen du mâle très-étroit.

Long. de la carapace, 20 mill.; larg. 12 mill.

Habite Noukahiva.

Cette espèce se distingue au premier coup d'œil de la précédente par l'absence de lames spiniformes sur la carapace, par l'absence de denticulation des cornes rostrales, et par la forme générale de la carapace plus renflée en arrière.

Genre NAXIOIDES. Nov. gen.

Carapace presque triangulaire, fortement renflée au niveau des régions branchiales, étroite en avant. Rostre formé de deux cornes rostrales assez longues et portant en dessus, près de leur extrémité, une petite pointe. Bord sus-orbitaire assez avancé, mais ne se prolongeant pas en pointe spiniforme. Orbite interrompue en arrière par un hiatus large et profond, derrière lequel se voit la fossette destinée à loger le pédoncule oculaire, ce dernier court et ne dépassant que peu le bord sourcilier. Fossettes antennulaires larges et disposées longitudinalement. Article basilaire des antennes plus long que large, à angle antéro-externe tuberculiforme ; tigelle mobile, insérée en dehors des cornes rostrales. 3e article des pattes-mâchoires externes subtriangulaire, à bord inférieur très-oblique. Pattes ambulatoires longues et cylindriques, à doigts longs terminés par un ongle recourbé et pointu, et portant en dessous une série de spinules. Abdomen de la femelle large et arrondi, composé de cinq articles, les 4e, 5e et 6e étant soudés en un seul; 7e article très-élargi à sa base. Mâle inconnu.

Ce genre doit se placer à côté des *Pisa*, qu'il relie aux *Naxia*. Il se rapproche du premier de ces genres par la forme générale de la carapace; mais le bord orbitaire ne se prolonge pas en une dent ou épine. D'un autre côté, il diffère des *Naxia* par la structure des orbites qui présentent un hiatus à leur partie inférieure ; le rostre du genre *Naxioides* est d'ailleurs beaucoup plus développé, et les pattes sont notablement plus longues.

NAXIOIDES HIRTA. Nov. sp.

(Pl. 4, fig. 1.)

Carapace fortement bombée. Corps et pattes couverts d'un duvet fin, serré et brunâtre. Régions gastrique et cardiaque portant quelques tubercules arrondis. Lobe cardiaque postérieur terminé en arrière par une épine conique, au-dessus et de chaque côté de laquelle se trouve un tubercule. Régions branchiales armées de plusieurs tubercules spiniformes, dont deux beaucoup plus saillants que les autres. Cornes rostrales assez longues, parallèles à leur base, divergentes près de leur extrémité, à partir de la petite pointe que porte leur bord supérieur. Bord sus-orbitaire droit; portion post-foraminifère de l'orbite très-avancée. Un gros tubercule sur les régions ptérygostomiennes de chaque côté du cadre buccal. Pattes antérieures de la femelle terminées par des doigts pointus et finement denticulés.

Long. de la carapace, 48 mill.; larg. 30 mill.

Habite les côtes de Zanzibar, d'où elle a été rapportée par M. Louis Rousseau.

Genre HUENIA Dehaan (1).

HUENIA GRANDIDIERII. Nov. sp.

(Pl. 4, fig. 2.)

Carapace lisse, aplatie, légèrement quadrangulaire. Régions faiblement indiquées. Région gastrique portant trois tubercules, l'un sur la ligne médiane du lobe urogastrique, les deux autres sur les lobes épigastriques. Région cardiaque portant en avant un gros tubercule. Rostre long, comprimé latéralement et pointu; bord sus-orbitaire terminé en avant par une épine dirigée en avant de chaque côté de la base du rostre. Bords latéro-antérieurs fortement échancrés et divisés de chaque côté en deux lobes aplatis, l'antérieur plus fort que le suivant, à extrémité très-large et dirigée en dehors et en haut, le postérieur conique, pointu et dirigé en dehors. Pattes antérieures de la femelle très-grêles. Bras portant à son

(1) Dehaan, Fauna Japonica, Crustacea, p 83.

extrémité, près de son bord articulaire, un tubercule allongé et saillant. Pattes ambulatoires inconnues.

Long. de la carapace, 15 mill.; larg. 8 mill.

Habite les côtes de l'île de Zanzibar, d'où elle a été envoyée en 1864 au Muséum par M. Grandidier.

Cette espèce se distingue très-facilement de la *H. Depressa* (1) de l'île de la Réunion, dont la carapace ne porte que deux tubercules, l'un sur la région gastrique, l'autre sur la région cardiaque, dont le bord sus-orbitaire ne se prolonge pas en pointe, et enfin dont le lobe antérieur des bords latéro-antérieurs n'est pas dirigé en haut.

La *Huenia pyramidata* (2) de la mer Rouge manque, sur les côtés, de lobes antérieurs ou hépatiques, ce qui lui donne une forme caractéristique et régulièrement triangulaire.

La *Huenia proteus* (3) de l'océan Indien présente plus d'analogie avec l'espèce que nous décrivons, bien qu'elle puisse varier beaucoup suivant l'âge ou les individus. La carapace ne porte jamais que deux tubercules, et le rostre est toujours fortement dilaté à sa base, ce qui n'a pas lieu chez l'*H. Grandidieri*.

Il est à regretter que le genre *Huenia* soit aussi peu connu et que l'on n'en ait pu étudier que quelques rares individus, car il est impossible de savoir dans quelles limites la même espèce peut varier, et quels sont les caractères spécifiques ou individuels ; aussi doit-on enregistrer avec soin toutes les formes nouvelles de ce genre singulier.

Genre HUENIOIDES. Nov. gen.

Carapace triangulaire, étroite, très-allongée, peu renflée en arrière. Régions peu indiquées. Front formé par une pointe rostrale médiane, longue et très-forte. Bords latéro-antérieurs inermes. Bord sus-orbitaire arrondi ; pédoncule oculaire court, non rétractile, étroitement enchâssé dans l'orbite. Antennes internes reployées longitudinalement dans des

(1) A. Milne-Edwards, Faune carcinologique de l'île de la Réunion, dans l'ouvrage intitulé : Notes sur l'île de la Réunion, par Maillard, p. 8, pl. 17, fig. 1, 1 *a*.

(2) Heller, Crustacen-Fauna des Rothen Meeres, loc. cit., p. 307, pl. 1, fig. 9.

(3) Dehaan, Fauna Japonica, Crustacés, p. 95, pl. 23, fig. 4, 5. — White, Voyage of Samarang, Crustacea, p. 21, pl. IV, fig. 4-7.

fossettes profondes. Article basilaire des antennes externes long, beaucoup plus étroit à son extrémité qu'à sa base, soudé intimement aux parties voisines. Tigelle mobile, entièrement exclue de l'orbite, insérée sous le rostre et complétement cachée par lui. Pattes-mâchoires externes médiocres ; 3e article subquadrilatère, à angle latéro-externe dilaté, à tigelle mobile insérée à l'angle antéro-interne. Pattes antérieures inconnues. Pattes ambulatoires cylindriques, terminées par un doigt long et finement denticulé en dessous ; celles de la première paire beaucoup plus longues que les autres. Abdomen du mâle composé de sept articles.

Ce genre, très-singulier par la forme du rostre, présente certaines analogies de formes avec les *Leptopodia*, bien qu'il doive se placer dans un tout autre groupe. L'absence des prolongements latéraux à la carapace l'éloigne des *Huenia*, dont quelques espèces, telles que l'*Huenia pyramidata* de M. Heller, ont le bouclier céphalo-thoracique presque aussi étroit, aussi allongé et terminé par une pointe frontale aussi longue ; d'ailleurs, dans le genre *Huenia* la carapace est toujours plus ou moins aplatie et déprimée, tandis que chez les *Huenioides* le corps est arrondi en dessus. La pointe frontale des *Huenia* est généralement comprimée latéralement ; celle des *Huenioides* est presque cylindrique.

La disposition des régions antennaire et orbitaire rapprochent les *Huenia* des *Epialtus* ; chez ces derniers, en effet, la tige mobile des antennes externes s'insère sous le rostre, un peu au-devant de l'orbite, sur un article basilaire presque triangulaire et très-étroit à son extrémité. L'orbite est circulaire et à bords entiers.

Le genre *Huenioides* est caractérisé d'une manière parfaitement nette et ne peut se confondre avec aucun des autres genres du groupe des *Maiens*, et il doit se placer à côté des *Huenia*, des *Epialtus*, des *Acanthonyx*.

Huenioides conica. Nov. sp.

(Pl. 4, fig. 3.)

Carapace entièrement lisse, sans granulations. Région gastrique légèrement bombée, plus élevée que les autres parties du bouclier céphalothoracique et portant sur la ligne médiane un petit tubercule peu apparent. Cette région est limitée en arrière par un sillon à convexité postérieure régulièrement courbe et circonscrivant également les régions hépatiques. Région cardiaque aplatie, portant deux très-petits tubercules, un de chaque côté de la ligne médiane. Régions branchiales peu renflées,

portant de chaque côté un tubercule légèrement dirigé en dehors. Pointe frontale large à sa base, arrondie, égalant presque la longueur de la carapace, terminée à son extrémité par deux très-petites pointes et couverte d'un duvet court, brun et serré. Bords latéraux de la carapace arrondis; bord postérieur court et terminé de chaque côté par une petite saillie tuberculiforme. Pattes ambulatoires cylindriques et noueuses; celles de la première paire très-longues, à cuisse portant en dessus quelques tubercules rudimentaires; celles de la deuxième paire atteignant à peine l'extrémité de la jambe des précédentes, à cuisse courte et noueuse; celles des quatrième et cinquième paires de plus en plus courtes.

Long. de la carapace, 17 mill.; larg. 5 mill.

Habite l'océan Indien ?

EXPLICATION DES FIGURES DES PLANCHES 3, 4 ET 5.

Planche 3ᵉ.

Fig. 1. *Picrocerus armatus.* Individu mâle de la Nouvelle-Calédonie, grossi.

1 *a.* Patte-mâchoire externe du même, grossie.

1 *b.* Abdomen du même, de grandeur naturelle.

Planche 4ᵉ.

Fig. 1. *Naxioides hirta.* Individu femelle de Zanzibar, réduit.

2. *Huenia Grandidieri.* Individu femelle de Zanzibar, grossi.

2 *a.* Dimensions de la même espèce.

3. *Huenioides conica.* Individu mâle, grossi.

3 *a.* Région antennaire du même, grossie.

3 *b.* Abdomen du même, grossi.

3 *c.* Dimensions de la même espèce.

4. *Acanthophrys aculeatus.* Individu mâle, de grandeur naturelle.

Planche 5e.

Fig. 1. *Stenocinops curvirostris.* Individu femelle de la mer Rouge, de grandeur naturelle.

1 *a.* Carapace vue de côté, pour montrer la courbure de l'extrémité des pointes frontales.

1 *b.* Région antennaire du même, grossie.

1 *c.* Patte-mâchoire du même, grossie.

1 *d.* Abdomen du même.

1 *e.* Pince du même, grossie.

2. *Pseudomicippe tenuipes.* Individu mâle, de grandeur naturelle.

2 *a.* Région antennaire du même, grossie.

3. *Acanthophrys cristimanus.* Individu mâle de Noukahiva, de grandeur naturelle.

3 *a.* Région antennaire du même.